



Bonjour je suis en contact apres 13 années avec ma fille sa mère

Par **camerone**, le **06/09/2008** à **14:09**

voilà ma question,
en 1995 j'ai eu une petite fille que je n'ai jamais revu, jusqu'à ce que par miracle elle me retrouve via le net.
j'en suis tres heureux biensur.
mon problème est le suivant, sa mère m'a fait passé pour mort depuis toutes ses année.
que puis je faire.
merci pour votre aide

Par **domi**, le **06/09/2008** à **15:01**

bonjour ,
Vous dites que sa mère vous a fait passer pour mort , mais à l'époque, aviez vous pris la peine de contacter le JAF pour obtenir un droit de garde, un droit de visite et d'hébergement?
avez vous payé une pension alimentaire pour cette enfant? Certes la mère a eu tort d'agir ainsi , mais si dés le départ vous aviez saisi le JAF, vous n'auriez pas non plus perdu votre fille de vue !
Domi